



DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNE DE WORMHOUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL 163 014 2023

Date de la convocation et de l'affichage : 10 novembre 2023

L'an deux mille vingt trois, le seize novembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de WORMHOUT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle d'évolution à l'école Roger Salengro, sous la présidence de Monsieur CALCOEN David,

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal en exercice	29
Nombre de présents	25
Nombre de votants par procuration	4
Nombre de suffrages exprimés	29

Etaient présents : (25)

Monsieur CALCOEN David, Maire, DEHONDT Florence, DERAM Didier, PRONIER Isabelle, DELMOTTE Vincent, GROYSILLER Céline, PIRE Olivier, LENOIR Sylvie, VAN AGT Laurent, Adjoints,

BECK Sabrina, MARQUISE Lucas, DUPUITS Laurence, BRICHE Rémi, Conseillers délégués,

POISSONNET Luc, GOSSART Géraldine, DENTREBECQ Patrick, BOLLE Christine, BULTEEL Martine, KERCKHOVE Fabien, LAMMAR Carole, DEVOS Frédéric, LEMOINE Isabelle, RICHARD Nicolas, PEEL John, HUGOO Isabelle, Conseillers,

Ont donné procuration : (4)

COURBOT Monique à DERAM Didier,
DOOM Emmanuel à MARQUISE Lucas,
LEPROVOST Maryse à DEVOS Frédéric,
DEGRAND Christophe à NICOLAS Richard

Absents/excusés : (0)

Secrétaire de séance : MARQUISE Lucas est désigné à l'unanimité

Pour le Maire, et par délégation,
l'Adjointe déléguée,
Le Maire,
CALCOEN David

DEHONDT Florence



14) BON D'ACHAT POUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

14) BON D'ACHAT POUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Chaque année, des bons d'achats sont octroyés aux Wormhoutois en fonction de la catégorie dans laquelle ces derniers sont classés.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante compte tenu de la stagnation de la valeur des bons depuis la délibération DEL140/27/2014 du 18 septembre 2014 de bien vouloir valider la valeur des bons de la manière suivante :

Catégories grands jardins et petits jardins

1 ^{ère} catégorie	2 ^{ème} catégorie	3 ^{ème} catégorie
40.00 €	30.00 €	20.00 €

Catégorie champion

1 ^{ère} champion	2 ^{ème} champion	3 ^{ème} champion
75.00 €	50.00 €	25.00 €

Catégorie coup de cœur

Unique gagnant
30.00 €

VOTE DU CONSEIL

POUR	UNANIMITE
CONTRE	
ABSENTION	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide

- DE VOTER les tarifs sus-indiqués pour le concours des maisons fleuries
- De charger Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux

Fait et délibéré en séance le 16-11-2023

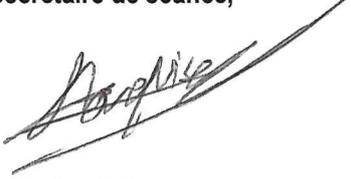
Pour extrait certifié conforme,

<p>Le secrétaire de séance,</p>  <p>MARQUISE Lucas</p>	<p>Pour le Maire, et par délégation, l'Adjointe déléguée, Le Maire, CALCOEN David</p>   <p>DEHONDT Florence</p>
---	--

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Sous-Préfecture le : 22-11-2023

et publication ou notification le : 22-11-2023

<p>Pour le Maire, et par délégation, l'Adjointe déléguée, Le Maire, CALCOEN David</p>   <p>DEHONDT Florence</p>	<p>Le secrétaire de séance,</p>  <p>MARQUISE Lucas</p>
---	---